

## Objets hétérogènes

(extrait de règlement) : la collecte des objets hétérogènes est limitée à 2 m<sup>3</sup> par foyer.

**Ne sont pas collectés** : les déchets d'équipements électroniques et électriques (D3E), les fûts, bidons et autres contenants renfermant des produits polluants, les bouteilles de gaz, les batteries, les carcasses de voiture et de machines outils ou agricoles, la pierre, le béton, la terre, les ordures ménagères, les déchets verts, les explosifs, les extincteurs, les rouleaux de fil de fer, treillis soudés, les grillages et câbles métalliques, les produits radioactifs, les pneumatiques.

communes concernées

Champigneulle	9 février 12	30 août 12
Faulx / Malleloy / Monteno	16 février 12	6 septembre 12
Frouard	23 février 12	13 septembre 12
Bouxières-aux-Dames / Custines	1 <sup>er</sup> mars 12	20 septembre 12
Pompey	8 mars 12	27 septembre 12
Marbache / Saizerais	15 mars 12	4 octobre 12
Lay Saint Christophe / Millery	22 mars 12	11 octobre 12
Liverdun	29 mars 12	18 octobre 12

## composterie

Pour votre jardin, votre nouveau compost affiné vous attend à la composterie. Il vous suffit de présenter votre vignette Energie Communes\*. N'oubliez pas de vous munir d'une pelle et d'un récipient.

### HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 10 H À 14 H.  
LE SAMEDI DE 10 À 17 H

### ADRESSE

LES CHAMPS MOUGENOT  
RD 907 - RTE DE SAIZERAIS  
54820 MARBACHE

## déchetterie

**N'oubliez pas votre vignette Energie communes\*.**

### HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 12H30 ET DE 13H30 À 19H <sup>(1)</sup>  
LE SAMEDI DE 10H À 19H <sup>(1)</sup> DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 10H À 13H.

<sup>(1)</sup> Fermeture à 18h entre le 15 novembre et le 15 mars

**ADRESSE** VOIE DE LA DIGUE - ECLUSE DE CLÉVANT 54390 FROUARD

\* attribuée par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey sur présentation de la carte grise du véhicule.

**Bassin de Pompey**  
Communauté de communes

Communauté de Communes du Bassin de Pompey

Rue des 4 éléments - BP 60008 - 54340 Pompey

Tél. : 03 83 49 81 81

Fax : 03 83 49 81 99

[www.cc-bassinpompey.fr](http://www.cc-bassinpompey.fr)

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

ECO  
EMBALLAGES



Le journal du tri est édité par  
la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.  
Directeur de publication Laurent Trogrlic  
Réalisation Billiotte & Co, Nancy - ISSN 1279-9432

www.billiotte.fr - 8792 - 11/2011 - Crédits photo : écofolio - CCBP



CCBP

## Les écogestes pour un futur plus chouette

Durant toute la campagne, les ambassadeurs de l'environnement vous donneront des conseils pratiques pour réduire votre consommation énergétique, améliorer votre qualité de vie et contribuer à la préservation des ressources naturelles.

# ZOOM

## sur le chauffage

Ne surchauffez pas votre habitation, **19°C est suffisant** : 1°C en moins, c'est 7 % d'énergie économisée ! Dans les pièces inoccupées, baissez encore la température. Utilisez des chauffages à thermostat programmable pour baisser la température la nuit et lors de vos absences.

Un thermostat fait économiser 10 à 20 % d'énergie.

**Fermez les volets** : en fermant vos rideaux et volets pleins la nuit, vous pouvez réduire les déperditions de chaleur de 15 à 50 % selon le vitrage et la surface de vos ouvrants.

Pour effectuer des travaux d'économie d'énergie, vous pouvez bénéficier de crédits d'impôts, d'éco-prêts ou d'aides financières.

### En savoir plus :

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr), Espace Éco-citoyen  
Espace Info Énergie OUEST 54

**N°Azur 0 810 422 422**

APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h  
et de 13h30 à 17h30

Tél : 03 83 64 98 04

[ouest54@eie-lorraine.fr](mailto:ouest54@eie-lorraine.fr)

Agenda 21



Cette action s'inscrit dans le cadre de l'agenda 21, un programme d'actions mis en place par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et les communes au service de développement durable.

L'actualité du recyclage du Bassin de Pompey

# mon journal du tri et de l'environnement

Novembre 2011

N° 0



# édito

## Les ambassadeurs de l'environnement à votre rencontre

Depuis plus de dix ans, les habitants du bassin de Pompey participent activement à la protection de l'environnement en triant leurs déchets : déchets recyclables et biodégradables sont valorisés sous forme de nouvelles matières premières et de compost ; ce sont ainsi 7500 tonnes de déchets qui trouvent une seconde vie.

Un effort important qui doit être souligné et qui nous a permis d'obtenir en 2011 le label Qualitri. Il doit néanmoins être poursuivi et renforcé pour répondre aux enjeux du Grenelle de l'environnement de recycler 75 % des emballages ménagers et de diminuer de 7 % le tonnage d'ordures ménagères en cinq ans. Il nous reste en effet des marges d'amélioration car de nombreux déchets de notre poubelle peuvent encore être recyclés au lieu d'être enfouis ou incinérés.

Pour vous simplifier et améliorer le geste de tri, la Communauté de Communes développe en 2011 de nouveaux services avec la collecte sélective en porte à porte qui sera étendue à l'ensemble des communes du Bassin de Pompey et qui intégrera la collecte du papier. Parce qu'il n'est pas rare d'hésiter au moment de jeter certains produits et que nous nous posons encore de nombreuses questions, la Communauté de Communes a recruté des ambassadeurs de l'environnement. Pendant un an, ils vous rencontreront à votre domicile et lors de rendez-vous sur le Bassin de Pompey... pour échanger et vous informer au mieux sur le tri et la réduction des déchets, mais également sur les écogestes que nous pouvons faire pour améliorer le quotidien et préserver l'environnement.

Le journal du tri et de l'environnement vous donnera également rendez-vous trimestriellement pour vous accompagner et vous donner des conseils pratiques.

Nous vous remercions.

Laurent Trogrlic  
Président de la  
Communauté de Communes  
du Bassin de Pompey

Laurent Kobler  
Vice-Président  
délégué  
à l'environnement

**Bassin de Pompey**  
Communauté de communes



**NOUVEAU**

## Service de collecte des déchets recyclables en porte à porte étendu à l'ensemble des communes

Les communes de Custines, Faulx, Lay-Saint-Christophe, Malleloy, Marbache, Millery, Montenois, Saizerais vont avoir accès à une nouvelle collecte en porte-à-porte pour les déchets recyclables secs. Avec la mise en place de ce nouveau service, tous les habitants du Bassin de Pompey vont pouvoir déposer flaconnages plastiques, papiers et cartons, emballages, métalliques et Tetra Brik® dans les sacs transparents ou les ecobacs qui leur seront remis préalablement.



### Une campagne d'information et de sensibilisation

A partir de novembre, les ambassadeurs de l'environnement de la Communauté de Communes vont passer au domicile des habitants du Bassin de Pompey. Ce sont 18 000 foyers qui sont concernés

sur les 13 communes sur une durée d'un an. Leur mission : vous accompagner dans la mise en place des nouveaux services de collecte en vous informant sur les nouveaux services, les dates de collecte... Ils vous remettront toute l'information pratique nécessaire au bon tri des déchets. N'hésitez pas à leur poser vos questions et à échanger avec eux.

*Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez aux ambassadeurs de l'environnement*



**A ce jour, les matériaux récupérés dans les collectes sont facilement recyclables et ont une influence directe sur la préservation des ressources naturelles et de l'environnement.**

**NOUVEAU**

## Service de collecte du papier en porte à porte

Annuaire ? Magazines ? Journaux ? Publicités ? Photocopies ? Catalogues ? Enveloppes ? Aujourd'hui, c'est simple : tous les papiers se trient et se recyclent. Afin de faciliter ce geste de tri, à compter de novembre 2011, un nouveau service de collecte du papier vous est proposé en porte à porte. Fini les allers retours en point d'apport volontaire, il vous suffira de glisser le papier dans vos sacs transparents avec les autres déchets recyclables.

*En 2010, 799 tonnes de papiers et carton ont été collectées via les points d'apports volontaires.*

*En modifiant nos consignes de tri nous espérons augmenter ce tonnage de 20 % car à ce jour notre bac à ordures ménagères comporte encore du papier.*

**Les indésirables :**  
Essuie-tout, mouchoirs, papier-cadeau, nappes et serviettes en papier, autocollants, et tous les papiers et cartons sales. Ils doivent être jetés dans la poubelle à ordures ménagères.

### Les papiers à trier



Journaux, magazines



Catalogues, annuaires



Publicités, prospectus



Courriers, lettres, impressions



Et les autres papiers

**Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas. Pour limiter publicité et prospectus, vous pouvez apposer un autocollant stop pub sur votre boîte aux lettres !**

**Attention**, au fur et à mesure de la mise en place de nouveaux services de collecte en porte à porte, les bornes d'apport volontaire pour les papiers, le carton et les flaconnages plastiques vont progressivement disparaître de votre commune. Les bornes pour le verre seront toujours accessibles et plus nombreuses sur le Bassin de Pompey. Pour connaître la localisation des points d'apport volontaire : [www.cc-bassinpompey.fr](http://www.cc-bassinpompey.fr) ou à la Mairie de votre domicile

**COLLECTE DES DÉCHETS BIODÉGRADABLES** (restes alimentaires, déchets verts...)

Bouxières aux Dames	merc. 14 déc. 11	mercredi 28 déc. 11	merc. 11 janvier 12	mercredi 25 janvier 12	merc. 8 février 12	merc. 22 février 12	merc. 7 mars 07 12	merc. 21 mars 12
Champigneulles	mardi 6 déc. 11	mardi 20 déc. 11	mardi 3 janvier 12	mardi 17 janvier 12	mardi 31 janvier 12	mardi 14 février 12	mardi 28 fév. 12	mardi 13 mars 12
Custines	jeudi 8 déc. 11	jeudi 22 déc. 11	jeudi 5 janvier 12	jeudi 19 janvier 12	jeudi 2 février 12	jeudi 16 février 12	jeudi 1 <sup>er</sup> mars 12	jeudi 15 mars 12
Faulx	jeudi 8 déc. 11	jeudi 22 déc. 11	jeudi 5 janvier 12	jeudi 19 janvier 12	jeudi 2 février 12	jeudi 16 février 12	jeudi 1 mars 12	jeudi 15 mars 12
Frouard	mardi 6 déc. 11	mardi 20 déc. 11	mardi 3 janvier 12	mardi 17 janvier 12	mardi 31 janvier 12	mardi 14 février 12	mardi 28 février 12	mardi 13 mars 12
Lay St Christophe	merc. 14 déc. 11	mercredi 28 déc. 11	merc. 11 janvier 12	mercredi 25 janvier 12	merc. 8 février 12	merc. 22 février 12	merc. 7 mars 12	merc. 21 mars 12
Liverdun	vend. 2 déc. 11	vendredi 16 déc. 11	vendredi 30 déc. 11	vendredi 13 janvier 12	vend. 27 janvier 12	vendredi 10 fév. 12	vend. 24 février 12	vend. 9 mars 12
Malleloy	jeudi 8 déc. 11	jeudi 22 déc. 11	jeudi 5 janvier 12	jeudi 19 janvier 12	jeudi 2 février 12	jeudi 16 février 12	jeudi 1 mars 12	jeudi 15 mars 12
Marbache	jeudi 8 déc. 11	jeudi 22 déc. 11	jeudi 5 janvier 12	jeudi 19 janvier 12	jeudi 2 février 12	jeudi 16 février 12	jeudi 1 mars 12	jeudi 15 mars 12
Millery	lundi 12 déc. 11	lundi 26 déc. 11	lundi 9 janvier 12	lundi 23 janvier 12	lundi 6 février 12	lundi 20 février 12	lundi 5 mars 12	lundi 19 mars 12
Montenois	jeudi 8 déc. 11	jeudi 22 déc. 11	jeudi 5 janvier 12	jeudi 19 janvier 12	jeudi 2 février 12	jeudi 16 février 12	jeudi 1 mars 12	jeudi 15 mars 12
Pompey	lundi 12 déc. 11	lundi 26 déc. 11	lundi 9 janvier 12	lundi 23 janvier 12	lundi 6 février 12	lundi 20 février 12	lundi 5 mars 12	lundi 19 mars 12
Saizerais	jeudi 8 déc. 11	jeudi 22 déc. 11	jeudi 5 janvier 12	jeudi 19 janvier 12	jeudi 2 février 12	jeudi 16 février 12	jeudi 1 mars 12	jeudi 15 mars 12

Articchez-moi sur votre frigo !

A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2011 et jusqu'au 31 mars 2012, collecte des déchets biodégradables tous les 15 jours  
Semaines n° pair : Bouxières-aux-Dames / Lay-S-St-Christophe / Liverdun / Pompey / Millery  
Semaines n° impair : Champigneulles / Custines / Faulx / Frouard / Malleloy / Marbache / Montenois / Saizerais

